

Ecole Maternelle Jean MACE

1 bis rue Sergent de NEVE



Temps Scolaire :

Directrice : Sandrine SONGIS

☎ : 01 34 58 12 25 - ✉ : primairejeanmace@velizy-villacoublay.fr

Jour de décharge : Mardi et 1/4 mercredi

Temps Périscolaire :

Directeur : Sébastien LABARDE

Directrice adjointe : Françoise LE BIHAN

☎ : 01 34 58 11 98 - 06 15 72 32 83 / ✉ : perijeanmace@velizy-villacoublay.fr

Adresses mails de la Direction de l'Éducation

education@velizy-villacoublay.fr : Sujet relatif aux temps scolaires, périscolaires et à la facturation des prestations

restauration@velizy-villacoublay.fr : Sujet relatif à la restauration et au PAI

Structures de secteur du mercredi :

ALSH Le Village - 10 rue Paul Fort

Directrice : Alexandra CLOVET (à partir du 20/11)

Directrice adjointe : Françoise LE BIHAN

☎ : 01 34 58 11 94 - 06 15 72 33 36 / ✉ : alshvillage@velizy-villacoublay.fr

Emploi du temps de l'école :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		
7h30	Accueil Pré scolaire	Accueil Pré scolaire	Accueil de Loisirs	Accueil Pré scolaire	Accueil Pré scolaire	7h30	
8h20						8h20	
8h30						8h30	
10h00	Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00			Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00	10h00
11h30	Pause méridienne 2h00	Pause méridienne 2h00			Pause méridienne 2h00	Pause méridienne 2h00	11h30
13h30	Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00			Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00	13h30
16h30	Accueil Post Scolaire	Accueil Post Scolaire			Accueil Post Scolaire	Accueil Post Scolaire	16h30
18h30							18h30



Edito de Damien METZLÉ :

Pour plus de confort dans vos démarches, j'ai souhaité mettre à votre disposition ce document spécifique à l'école de votre enfant. Il reprend toutes les informations principales. Vous pouvez également consulter le site de la ville et pour réaliser vos inscriptions vous disposez du portail famille. La Direction de l'Éducation reste également à votre service pour toutes informations complémentaires. Je vous souhaite ainsi qu'à votre enfant, une excellente année scolaire.



L'Origine du nom de l'école

Jean François Macé, né le 22 août 1815 à Paris et mort le 13 décembre 1894 à Monthiers (Aisne), est un pédagogue, enseignant, journaliste et homme politique français. Issu d'un milieu ouvrier, franc-maçon, il est l'un des fondateurs de la Ligue de l'enseignement.



INFO EDUCATION

Le Numérique à l'école

Toutes les classes de la ville de Vélizy-Villacoublay (maternelles et élémentaires) sont munies d'un Vidéo Projecteur Interactif.

Par ailleurs, des classes mobiles sont proposées dans chaque école (ordinateur portable pour les élémentaires et tablettes pour les maternelles).



Organigramme de l'école



Directrice Scolaire
Sandrine SONGIS



Directeur Péricolaire
Sébastien LABARDE



Gardien
Gérald SIMON



Directeur adjoint péricolaire
Françoise LE BIHAN



Responsable de Self
Line BATAILLE



Référente ATSEM
Carine DE SOUBEYRAN

COMMUNICATION

Afin de vous tenir au courant des événements ou de pouvoir vous transmettre des informations, nous privilégions la communication par email. Si vous ne recevez pas de mail de la part de la Direction de l'Éducation ou si vous avez changé d'adresse, merci de nous en informer en écrivant à education@velizy-villacoublay.fr



CALENDRIER

- **Vacances d'Automne**
Du 19/10/20 au 30/10/20
Inscription avant le 28/09/2020
- **Vacances de Noël**
Du 21/12/20 au 31/12/20
Inscription avant le 01/12/2020
- **Vacances d'Hiver**
Du 15/02/21 au 26/02/21
Inscription avant le 25/01/2021
- **Vacances de Printemps**
Du 19/04/21 au 30/04/21
Inscription avant le 29/03/2021
- **Vacances d'Été**
Début le mercredi 07/07/21
Inscription avant le 07/06/2021

Inscription Activités Péricolaires



Les inscriptions aux activités péricolaires s'effectuent via le [Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay](#) ou l'[application Vélizy-Tout-En-Un](#).

Vous pouvez notamment :

- *Inscrire votre enfant aux activités péricolaires et à la restauration.
- *Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- *Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie péricolaire.
- *Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



Pour une première connexion, vous devez disposer de votre « clé-enfance ». Celle-ci est indiquée sur votre facture ou disponible sur simple à la Direction de l'Éducation.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)



L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription (voir ci-contre).

ALSH Mercredi :

L'annulation sans facturation doit se faire au moins 3 jours avant la date souhaitée, et avant 9h30 .

ALSH Vacances :

L'annulation sans facturation doit se faire au moins 8 jours ouvrés avant la date souhaitée., pour les vacances scolaires.

